



■ Cérémonie du 11 Novembre 2012

La cérémonie de commémoration du 11 Novembre aura lieu à 11 heures sur le parvis de la Mairie.

Les habitants du village sont invités à participer à cette cérémonie et au vin d'honneur qui sera offert ensuite dans la salle du conseil municipal.

■ Médi@thèque – « Les dinosaures sont revenus !!! »

Exposition à la médi@thèque du mercredi 14 novembre 2012 au 31 janvier 2013
Venez nombreux !

La 13^{ème} édition du festival « Conte et Compagnies » a rencontré un vif succès à Argièsans. N'hésitez pas à venir nous rejoindre en 2013. Le spectacle est gratuit mais sur réservation.

■ Inscriptions sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2012 pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune. Vous devez vous présenter en mairie, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour les retardataires, une permanence sera assurée le 31 décembre de 10 h à 11 h.

■ Interdiction du brûlage des déchets verts

**Par arrêté préfectoral du 9 juillet 2012,
tout brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit.**

Sont donc concernés par cette interdiction :

- le brûlage des déchets verts issus de la tonte de pelouse, la taille de haies et arbustes, du débroussaillage, et autres pratiques similaires produits par les ménages et les collectivités territoriales
- le brûlage des déchets verts agricoles, des déchets verts issus de la gestion forestière
- l'écobuage

■ Villes et villages fleuris

Le 13 octobre dernier, le Conseil Régional de Franche-Comté a décerné à notre commune une 3^{ème} fleur au concours des villes et villages fleuris.

Félicitations aux employés communaux pour cette distinction accordée pour la qualité du fleurissement et de l'embellissement d'Argiésans que chacun a pu apprécier.

■ Saint-Nicolas

En remplacement du traditionnel spectacle du Saint-Nicolas, cette année, il a été décidé pour changer, d'inviter les enfants du village, scolarisés en école maternelle et primaire au spectacle de l'Odyssée du Cirque à Bavilliers.

■ Travaux en cours

Entrée Argiésans côté Héricourt

A partir du 5 novembre, les travaux de construction d'un nouveau giratoire à l'entrée de la commune démarrent. Ils seront réalisés par l'entreprise EUROVIA, adjudicataire du marché selon les plans établis par le cabinet d'étude B.E.J.

Un passage central sera dédié aux transports exceptionnels et un nouvel aménagement paysager et de pistes cyclables sera réalisé.

Durant les travaux, la circulation des véhicules se fera par demi-chaussée avec feux.

Assainissement

Les eaux usées de la commune sont actuellement dirigées vers un lagunage situé côté voie ferrée, qui s'avère insuffisant pour la population communale. Il a été décidé en accord avec la communauté d'agglomération belfortaine de raccorder directement les eaux usées de notre commune sur la station d'épuration de Bavilliers. Une station de relevage est actuellement en cours de finition permettant de recueillir les effluents du secteur de l'école, rue du Paquis, rue des Bouleaux en refoulement direct sur la rue du Chêne dans la zone industrielle.

Dans un second temps, le poste de refoulement actuel au lagunage sera supprimé et toutes les eaux usées seront refoulées sur Bavilliers.

Lotissement « le Clos des Lilas »

Ce lotissement de 13 parcelles est en voie d'achèvement Rue Vie de la Croze. Cinq permis de construire ont déjà été délivrés.

La rue du lotissement a été dénommée « Rue des Lilas ». L'entrée et la sortie se feront uniquement par la Rue Vie de la Croze.